Ingérences : des chercheurs français ciblés par des structures étrangères

Category: 2020-2030,Actualités,Contre-espionnage,Services français,Technologies
10 juillet 2024



Ce « flash ingérence » de la DGSI évoque 3 cas d'approches de chercheurs français primés, ayant été ciblés par des structures étrangères qui cherchaient à tirer profit de leur expertise, de leur réputation et de leur réseau professionnel.

Commentaire AASSDN : Reconnus pour leur excellence, les chercheurs français ayant reçu des distinctions constituent une communauté restreinte et facilement identifiable. Leur renommée les expose tout particulièrement aux approches d'acteurs étrangers souhaitant tirer profit de leurs savoirs, de leurs savoir-faire et de leurs réseaux professionnels. Afin de convaincre les chercheurs français primés d'engager des coopérations formelles ou informelles, ces acteurs étrangers promettent fréquemment des projets de recherche inédits et stimulants auxquels sont alloués des moyens financiers et matériels conséquents, ainsi que des cadeaux et des compensations financières attractives. Ils peuvent également tirer profit du besoin de financement des établissements auxquels les chercheurs sont rattachés pour les contraindre à consentir à des partenariats académiques déséquilibrés.

La recherche française bénéficie d'une reconnaissance internationale. Nombre de ses chercheurs bénéficient d'une notoriété internationale en raison de leurs travaux, de leurs publications, voire de leurs distinctions. Cette médiatisation peut toutefois les exposer à des approches d'acteurs étrangers.

S'appuyant sur les listes de distinctions académiques ou scientifiques, des acteurs étrangers offensifs peuvent identifier les chercheurs les plus qualifiés dans leur domaine et les cibler

pour leurs compétences, leur renommée et leur réseau professionnel. Ils peuvent notamment chercher à établir avec ces chercheurs des coopérations académiques déséquilibrées, susceptibles d'entraîner des captations de savoirs et de savoir-faire. Ils sont également à même de les inciter à venir travailler dans leur pays, de manière durable ou temporaire, en échange de rémunérations très attractives ou de cadeaux disproportionnés.

INTÉRÊTS ÉTRANGERS POUR UN SCIENTIFIQUE FRANÇAIS RECOMPENSÉ À DE NOMBREUSES REPRISES

Un chercheur lauréat d'une haute distinction académique en France a régulièrement été convié par ses homologues à participer à des congrès à l'étranger au cours desquels il a systématiquement été sollicité pour des partenariats scientifiques.

Invité à un symposium à l'étranger, dont le déplacement a été intégralement pris en charge par l'université organisatrice, le chercheur s'est vu proposer des visites privées de sites sensibles habituellement fermés au public. Au cours d'un événement organisé avec un chercheur proche du gouvernement du pays hôte, l'expert français a par ailleurs été interrogé sur des sujets d'ordre politique. Il a également été démarché par la direction d'une revue scientifique qui lui a proposé de rédiger des articles et de devenir un correspondant régulier. À son retour en France, le chercheur a reçu, de manière inexpliquée, un virement d'une importante somme d'argent en provenance des organisateurs du symposium. Il a également appris qu'un prix le récompensant pour sa coopération scientifique avec le pays étranger lui serait prochainement remis.

De sa propre initiative, le chercheur français a pris attache avec la DGSI afin de rendre compte de ces approches étrangères répétées.

Lire les 2 autres cas d'approche